



Édition 2025-2026

Foncier et urbanisme

Avec 60% du territoire breton consacré à l'agriculture, le foncier agricole constitue un support indispensable à la production agricole et à la souveraineté alimentaire. En constante régression — avec une perte de 5ha par jour —, il se trouve au cœur de multiples enjeux : transmission et installation, réorganisation des parcellaires agricoles, réponse aux besoins liés au développement économique et à l'habitat, développement des énergies renouvelables...

Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture de Bretagne accompagne agriculteurs et collectivités, au plus près du terrain, pour protéger collectivement cette ressource : diagnostics agricoles, études d'impact, échanges parcellaires...



Collectivités & agriculture

À VOUS DE JOUER



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

CHIFFRES CLÉS

48 diagnostics agricoles réalisés entre 2019 et 2024 dans le cadre de PLU et PLUi

500 ha de surface agricole échangés chaque année

Une **20^{ne}** d'instances de concertation foncière animées par la Chambre d'agriculture de Bretagne

5 projets d'agriculture urbaine accompagnés depuis 2021

Partout en Bretagne, à vos côtés...

- **Diagnostics agricoles PLU/PLUi :** Janzé, Montauban-de-Bretagne, Merlevenez, Locqueltas, Lannion-Trégor Communauté, Communauté de communes du Kreiz Breizh, CC du Pays Bigouden Sud, Pays de Landivisiau...
- **Études d'impact :** Conservatoire du littoral, SNCF, Conseil départemental 22 (mise à 2x2 voies de la RD700), RTE...
- **Études « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) :** Leff Armor Communauté, Copab, CC du Pays des Abers, Territoires Publics, CC Blavet Bellevue Océan, Carrières de Brandefert, Brest Métropole, Fima...
- **12 territoires engagés** dans des expérimentations sur le foncier et la transmission
- **Échanges parcellaires :**
 - > 171 ha échangés et 43 exploitations impliquées (ERC Lidl à Plouagat)
 - > 94 ha échangés et 12 exploitations impliquées à Mauron (Ploërmel Communauté)

La Chambre d'agriculture de Bretagne met au service des agriculteurs et des collectivités de nombreuses expertises pour répondre aux défis d'une gestion économe et partagée du foncier agricole. Mettre en relation les agriculteurs et les collectivités, c'est dans notre nature !

Découvrez quelques réalisations inspirantes...

Un gazoduc traverse le Centre-Bretagne

Les agriculteurs accompagnés, du tracé à l'après-chantier

Pour le chantier du gazoduc « Renforcement Bretagne Sud » (Pluvigner-Landivisiau), GRTgaz (devenu NaTran) a signé avec la Chambre d'agriculture une convention d'accompagnement du projet afin de limiter les impacts pour les exploitations agricoles. Elle visait à mettre



en place des études préalables, des estimations de dédommagement et des suivis de travaux. Tout n'a pas été sans problème, mais dans l'ensemble le point de vue agricole a été pris en compte.

98 km de chantier,
200 exploitations concernées,
3 ans de suivi agronomique post-chantier.



Dans la majorité des cas, GRT gaz et les entreprises de travaux ont apporté des solutions rapides aux perturbations engendrées, allant aussi jusqu'à suspendre les travaux quand nos agro-pédologues le recommandaient. On a résolu des situations compliquées par le dialogue et la médiation. Le professionnalisme et le sérieux des solutions apportées par GRTgaz nous ont facilité les choses. Sur ce type d'impacts agricoles, il faut pouvoir s'assurer d'un suivi long.»

Sophie Jézéquel, Vice-présidente de la Chambre d'agriculture du Finistère



Le gazoduc traverse notre exploitation depuis 2021. À la suite des travaux, Anne-Gaël Brouard, conseillère agronome à la Chambre d'agriculture, a suivi durant 3 ans le retour à une fonctionnalité normale du sol. Elle a comparé la zone touchée avec le reste des parcelles. Ces observations montrent que sur mes terres, les travaux ont été bien faits, la structuration du sol respectée à la fermeture de la tranchée. Aujourd'hui, le fonctionnement de la parcelle est revenu à la normale.»

Jean-Pierre Le Masle, agriculteur à Inguiniel dans le Morbihan

Pour aller plus loin



Découvrir les mécanismes du foncier agricole

Une formation à destination des élus de Quimperlé communauté



Vingt élus et collaborateurs de Quimperlé communauté ont été formés par la Chambre d'agriculture aux problématiques du foncier agricole. Après un tour d'horizon des règles nationales en matière de contrôle des structures par les services de l'État, la Chambre d'agriculture a présenté sa stratégie, les modes d'occupation du foncier ainsi que des pistes et outils pour accompagner les porteurs de projet dans leur recherche de terres, dont le Répertoire Départ Installation. La Safer Bretagne a complété en détaillant ses missions et son mode d'intervention.



Les deux soirées furent riches d'échanges pour nous, élus. Les réglementations sur le foncier agricole sont complexes, mais ces temps nous aident à mieux comprendre le rôle de chacun, d'avoir des notions fiables et officielles. Nous sommes ainsi mieux outillés pour répondre aux porteurs de projets, les aiguiller vers les partenaires, échanger lors des débats et voter en connaissance de cause.»



Élina Vandenbroucke, Conseillère communautaire, déléguée au projet alimentaire de territoire, Quimperlé communauté



Durant l'année 2022, Quimperlé communauté a construit son Projet alimentaire territorial à partir de différents ateliers de travail dont ceux du foncier agricole et de la valorisation des productions locales. Nous nous sommes aperçus que le fonctionnement du foncier était mal connu des élus communautaires, d'où ce projet de créer une formation sur les mécanismes du foncier agricole et ses acteurs.»



Astrid Van der Hecht, chargée d'animation territoriale Hennebont-Quimperlé, Chambre d'agriculture de Bretagne

Mise en 2x2 voies de la RN 164

Faire des échanges parcellaires un atout

De 2020 et 2024, mandatée par la DREAL, la Chambre d'agriculture a accompagné les agriculteurs de Merdrignac, Gomené et Trémoré. Avec la mise en place d'une réserve foncière par la Safer, des échanges parcellaires ont été menés avec les exploitants afin de limiter les impacts fonciers des aménagements de la RN 164. Les frais de géomètre et de notaire ont également été pris en charge par l'État.

20 dossiers d'échanges accompagnés, 152 ha échangés avec 23 agriculteurs, 4 km de haies plantées.



L'étude d'impact du projet routier n'imposait pas un aménagement foncier, mais la dispersion préexistante des parcelles agricoles justifiait une réflexion. Le dispositif d'échange foncier volontaire, piloté par la Chambre d'agriculture, a permis d'aboutir à des échanges gagnants pour tous dans un esprit constructif. Cela a nécessité un important travail de concertation réussie entre exploitants, et grâce aussi à l'implication d'agriculteurs non directement impactés.»

Benoît Barré, Responsable d'opération routière, DREAL de Bretagne



L'aménagement de la RN164 est désormais une réalité sur 85% de son linéaire (137km). L'État a mis en place un dispositif inédit pour réorganiser le parcellaire agricole, au-delà de la compensation foncière habituelle. Cet engagement financier concret a permis au territoire d'innover avec sens! Le bilan de cette action collective est positif, avec une amélioration de la cohérence des activités agricoles.»



Ludovic Le Mée, élu Chambre d'agriculture de Bretagne, référent du territoire entre 2019 et 2024

Faisons avancer ensemble les défis du FONCIER et de l'URBANISME

La Chambre d'agriculture de Bretagne vous propose une expertise complète dans vos projets collectifs

Les collectivités peuvent s'appuyer sur
les agriculteurs pour participer
à la valorisation du territoire

CONSULTEZ
NOTRE SITE :
agriculture-collectivites.bzh



Les fiches Terralto pour découvrir l'ensemble de
notre offre de service aux collectivités
[www.agriculture-collectivites.bzh/
agir-ensemble/nos-prestations](http://www.agriculture-collectivites.bzh/agir-ensemble/nos-prestations)



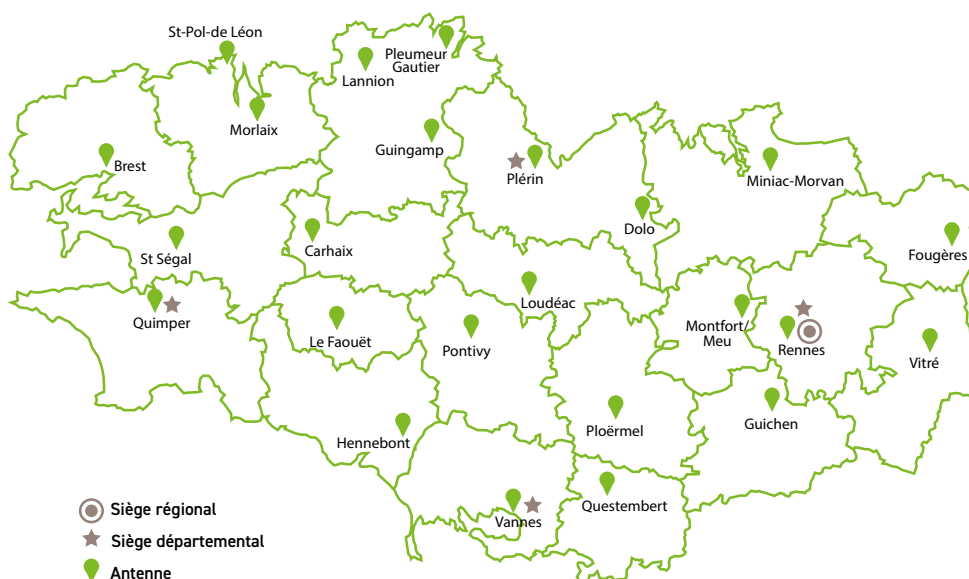
Les agriculteurs bretons connaissent bien le sens du
collectif. En groupe, on peut mieux s'attaquer aux défis d'un
foncier adapté et favoriser la transmission des exploitations.

Découvrez tous les groupes de votre territoire
dans une carte interactive
<https://tinyurl.com/carte-groupe-agri>



Un CONTACT près de CHEZ VOUS

Dans toutes nos antennes, nos chargés d'animation territoriale répondent
à vos demandes et accompagnent vos projets



SCANNEZ
ce QR Code
et obtenez
les coordonnées
de chaque
antenne



CONTACT
Laurence Fablet - 02 97 74 31 06
laurence.fablet@bretagne.chambagri.fr

<https://www.agriculture-collectivites.bzh/>

Nos partenaires
pour les actions
collectives agricoles



Avec le soutien financier
de la Région Bretagne,
des Départements
et des collectivités
locales concernées

